

Loi pour faire droit à Margaret Elaine Gallagher.
 Loi pour faire droit à Joyce Ethel Empey.
 Loi pour faire droit à Roger-Bernard Angel.
 Loi pour faire droit à Marie-Claire-Rolande Du-
 bois.
 Loi pour faire droit à Jean-Guy Prud'homme.
 Loi pour faire droit à Gilles Graveline.
 Loi pour faire droit à Ingeborg Schmidt.
 Loi pour faire droit à Margaret Clewes.
 Loi pour faire droit à Patricia Hilton.
 Loi pour faire droit à Vida Irene Louise McCal-
 lum.

Loi pour faire droit à Karl Heinz Schulte.
 Loi pour faire droit à Beverley Trachtenberg,
 autrement connue sous le nom de Beverley Tratt.
 Loi pour faire droit à Monique Mercure.
 Loi pour faire droit à Eli Kraus.
 Loi pour faire droit à Édouard Pellerin.
 Loi pour faire droit à John Andrew Milne.
 Loi pour faire droit à Alethea Sarah Ivy Fowler.
 Loi pour faire droit à Marcheta Lino Edwards.
 Loi pour faire droit à Gwynneth Margaret Forget.
 Loi pour faire droit à Joan Reid Koken.
 Loi pour faire droit à Eloise Sonne.
 Loi pour faire droit à Jean Ilene Buckley.
 Loi pour faire droit à Anna May Sergent.
 Loi pour faire droit à Karl Heinz Wunderlich.
 Loi pour faire droit à Margaret Anne Harvey.
 Loi pour faire droit à Josephine Isabella Geiger.
 Loi pour faire droit à Barbara Ann Wallace.
 Loi pour faire droit à Thelma Freeman.
 Loi pour faire droit à Karl Heinz Kerlikowsky.
 Loi pour faire droit à Aranka Ilona Berendy.
 Loi pour faire droit à Muriel Howarth Hulbig.
 Loi pour faire droit à Amy Sandra Glendinning.
 Loi pour faire droit à Dorothy Alice Usher.
 Loi pour faire droit à Suzanne Moreau.
 Loi pour faire droit à Phyllis Carol Johnston.
 Loi pour faire droit à Lillian Florence Catherine
 Hurst.

Loi pour faire droit à Armand Gauthier.
 Loi pour faire droit à Maria Papadakis.
 Loi pour faire droit à Anna Luella Matthews.
 Loi pour faire droit à Dawn Dorothea Marsden.
 Loi pour faire droit à Donna Maureen Vincent.
 Loi pour faire droit à Thérèse Géraldeau.
 Loi pour faire droit à Gizella Ethel Bogoly.
 Loi pour faire droit à Simonne-Michèle-Mona
 Bouchard.

Loi pour faire droit à Thérèse Rivet.
 Loi pour faire droit à Irene Elizabeth Malloch.
 Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'ar-
 gent pour le service public de l'année financière
 expirant le 31 mars 1964.

L'hon. M. Pickersgill: Avant de présenter la motion d'ajournement, qu'on me permette de dire quelques mots à tous les députés et tout particulièrement à Votre Honneur sur l'esprit remarquable de ces derniers jours qui mettent un terme à cette partie de la session. En dépit d'un ou deux jours de débat orageux, il a régné à la Chambre un magnifique esprit de collaboration qui, je l'espère, [M. l'Orateur.]

se manifestera également dans la dernière partie de la session. En regardant les articles inscrits au *Feuilleton* et ceux que mes collègues veulent à tout prix y voir figurer avant l'ajournement de Noël, j'ose espérer que toutes les questions seront régulières, qu'elles seront brèves et que les réponses seront plus brèves encore. En fait, j'espère que nous nous mettrons à l'œuvre et qu'à notre grande surprise nous en sortirons, non pas en décembre, mais en novembre.

Il me semble que les événements des quelques derniers jours marquent une étape dans l'évolution de nos institutions nationales. Si je m'exprime ainsi, c'est que nous nous sommes tous rendu compte, les quelques dernières années, qu'un devoir incombait à la Chambre dont elle ne s'acquittait pas et dont elle ne pouvait peut-être pas s'acquitter. Sauf quelques arriérés dont il sera possible de s'occuper avant la fin de la session en cours, la Chambre n'a plus ce devoir, et il me semble que notre conscience en sera quelque peu allégée.

A mon avis, nous sommes tous reconnaissants, monsieur l'Orateur, de l'esprit dans lequel vous avez présidé à nos délibérations ces premiers 56 jours. Nous espérons qu'avant le centième jour de la session, nous pourrons tous rentrer chez nous avec le sentiment que nous avons fait du bon travail pour notre pays.

L'hon. M. Churchill: Je tiens à me joindre aux observations du leader de la Chambre, qui ne prête d'ailleurs pas à controverse, pour vous faire mes compliments sur la façon dont vous avez mené les travaux de la Chambre dans des circonstances qui étaient parfois très difficiles. Nous estimons à leur juste mesure les problèmes auxquels vous avez dû faire face et le succès que vous avez remporté en maintenant cette institution au niveau qu'on attend d'elle.

Avec tous les députés, je vais employer, comme le leader de la Chambre, l'adjectif «remarquable» qui peut s'interpréter de bien des façons. La session a été remarquable, et nous espérons qu'à la rentrée d'automne, les députés manifesteront le même intérêt, la même activité et la même vigueur qu'ils ont montrés durant les 56 jours qui viennent de s'écouler. Je signalerai au secrétaire d'État que si nous rentrons le 30 septembre et finissons le 20 décembre, ce qui est possible, cela fera une période de 60 jours. Après ces quelques remarques, monsieur l'Orateur, nous comptons bien vous voir en un autre lieu.

M. Bert Leboe (Cariboo): Monsieur l'Orateur, je prends simplement la parole pour dire que nous nous réjouissons d'avoir pu accomplir ces travaux, notamment durant les dernières heures. Nous espérons, lorsque nous